

→ Dans l'incapacité de joindre les parents, coordonnées de personnes pouvant assurer sa prise en charge :

Nom : Téléphone : Lien avec l'enfant :

Nom : Téléphone : Lien avec l'enfant :

FRATRIE

Nom	Prénom	Date de naissance	Classe et établissement en 2023/2024

VACCINATIONS

J'ai vérifié que les vaccins de mon enfant sont à jour.

Signatures des responsables :

Responsable 1 :

Responsable 2 :

Autre responsable :

RENSEIGNEMENTS UTILES CONCERNANT LA SANTÉ DE L'ENFANT

♦ Votre enfant bénéficie-t-il actuellement d'un P.A.I. (Projet d'Accueil Individualisé) :

Oui Non Demande en cours

Allergies y compris allergies alimentaires avec justificatif médical, traitement en cours, port de lunettes, précautions particulières à prendre :

.....
.....

SUIVI DE L'ÉLÈVE / PRISE EN CHARGE

L'enfant en classe de est pris en charge en cabinet libéral ou dans une structure spécialisée (CMPP, CMPI, CAMPS, CRA...)

Spécialiste	Nom	Téléphone	Jour(s)/ Horaire(s) des prises en charge

AUTORISATION DE SORTIE

Madame, Monsieur parents de autorise(nt) la direction :

À faire transporter mon enfant à l'hôpital en cas d'urgence

À faire soigner ou opérer mon enfant en cas d'urgence lorsqu'il est sous la responsabilité de l'école

Nous autorisons également notre enfant à participer aux sorties pédagogiques d'une demi-journée ou d'une journée sur temps scolaire après en avoir été informés.

Signatures des responsables :

Responsable 1 :

Responsable 2 :

Autre responsable :

AUTORISATION DE SORTIE DE L'ÉCOLE POUR LES ENFANTS DU PRIMAIRE MIDI ET SOIR

Madame, Monsieur

Autorise(nt)

n'autorise(nt) pas

Notre enfant à sortir seul(e) de l'école le midi et/ou le soir (même pour aller sur le parking). Dès qu'il aura quitté l'enceinte des locaux scolaires, notre enfant ne sera plus sous la responsabilité juridique de l'établissement scolaire et des enseignants, il retombera sous votre entière responsabilité.

Pour pouvoir sortir de l'école, une carte lui sera remise.

Signatures des responsables :

Responsable 1 :

Responsable 2 :

Autre responsable :

AUTORISATION DE DROIT A L'IMAGE

Dans le cadre de notre travail pédagogique, nous utilisons des photos des enfants de l'école. Nous sollicitons donc votre autorisation :

Madame, Monsieur

Autorise(nt) les enseignants de l'école à utiliser dans le cadre pédagogique des photos/vidéos de notre enfant prises au cours des activités scolaires (ces photos/vidéos pourront être utilisées pour les étiquettes, les journaux, les padlets, les portes ouvertes, le site internet de l'école, les cahiers de vie...)

Refuse(nt) que l'école utilise des photos de notre enfant.

Signatures des responsables :

Responsable 1 :

Responsable 2 :

Autre responsable :

AIDE AUX DEVOIRS

L'aide aux devoirs est un service offert aux enfants et aux parents. La priorité est donnée au CP et CE1 présents à la garderie. Ce service est assuré le lundi, le mardi et le jeudi de 17H à 17H45 (sous réserve de la présence des bénévoles). Une fois l'enfant installé, il ne peut pas être récupéré avant 17H30.